

Mais déjà la troisième sous-commission est saisie du projet ; car c'est elle qui dans une certaine mesure tient la bourse de la ville et certains de ses membres apprenant les vastes projets de leurs collègues n'ont pas dissimulé leurs craintes.

Craintes fondées, certes ; mais craintes qui, souhaitons-le, ne se réaliseront pas : ce que j'aime dans le projet qui sera soumis successivement, dans les semaines qui suivront, à la troisième sous-commission, à la Commission et au Conseil c'est la confiance absolue dans l'avenir.

D'où viendra l'argent, nous l'ignorons mais il viendra : il faut qu'il vienne. Disons-le tout de suite, l'exécution de ce plan grandiose est subordonné d'abord au vote et au texte de la loi sur les dommages de guerre, ensuite au parrainage que nous attendons d'Amérique. En nous rendant ce que nous avons perdu, l'Etat ne fera qu'œuvre de justice ; en aidant Arras à revivre une vie plus large et plus riche dans un cadre plus agréable, la Ville Marseillaise acquerra des titres immortels à l'affection et à la gratitude de nos enfants.

Ajoutons, avant de quitter la première sous-commission, que ses membres ont effleuré certaines questions

qui seront rappelées plus tard : la construction d'une place de la Vacquerie digne des deux places voisines, le rétablissement à l'Hotel de Ville de la bretèche et du Perron la reconstitution de la Sainte-Chandelle d'autrefois l'emplacement de l'église St-Jean-Baptiste — qu'il a été décidé de maintenir au même endroit, tandis qu'un de nos édiles proposait de la reconstruire sur l'emplacement de l'Express-affichage, sur la place de la Gare.

Enfin, la sous-commission s'est montrée résolue à donner de l'air à nos monuments publics ; sans aucun doute, si l'argent vient, elle fera beau et grand ; puisse-t-elle faire vite !

La Réunion du Conseil Municipal

à Etaples, le 9 Octobre 1917

Le nouveau plan d'Arras.

M. Victor Leroy donne lecture du rapport de la première sous-commission, rapport illustré par le plan de M. l'architecte Roussel.

Pour la compréhension, la ville a été divisée en quartiers ou sections que nous allons parcourir tour à tour rapidement avec le Rapporteur :

Section A : La Cité.

Deux routes nationales la traversent : les rues d'Amiens et Baudimont.

Dans la première, dont la largeur est suffisante, la Commission propose d'exécuter les redressements déjà prévus entre les rues de la Paix et des Chanoines.

L'entrée de la rue Terrée de Cité sur la place du Pont de Cité sera élargie vers les numéros 12 et 14 et de 1 à 5, ce qui fera communiquer plus directement la Terrée de Cité avec la rue de Lille. L'entrée de la rue Baudimont sera également élargie ; pour le reste de la rue la largeur est suffisante, mais l'entrée de la place de la Préfecture et la rue Maître-Adam seront sérieusement élargies ; cette dernière rue sera portée à 12 mètres.

La rue des Chanoines redressée, la rue Notre-Dame élargie feront communiquer plus aisément la rue d'Amiens avec la place de la Préfecture.

La Commission souhaite, sans qu'il y ait urgence, de voir un jour prolonger la ligne de façade de la Préfecture en ligne droite jusqu'à la rue des Ecoles. De même la rue de la Paix pourrait plus tard être prolongée jusqu'à la rue Neuve-St-Nicaise dont on dégagerait l'entrée.

Redressement de la rue Ste-Claire (du côté de la brasserie Lamart), des rues de Chateaudun et de Paris (vers les casernes) ; l'extrémité de la rue de Paris serait frappée d'alignement.

Le quai des Casernes sera prolongé jusqu'à la façade de l'Ecole des Beaux-Arts.

Dans le quartier de la Basse-Ville (place Victor-Hugo) quartier relativement moderne, aucune modification n'est prévue actuellement.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL à Arras, le 27 décembre

LE FAMEUX PLAN

Alors, M. Chabé, vice-président de la Sous-Commission des travaux publics, dans un langage de souriante provocation, agrémenté de gestes non équivoques, fit observer que la presse locale, départementale et même nationale, avait célébré à l'envi l'œuvre de la sous-commission des travaux particuliers, mais qu'il convenait de ne pas oublier le labeur fourni par celle des travaux publics, dont le rapport était plus minutieux encore, plus complet et plus travaillé peut être que celui que... dont... etc.

Vous voyez le thème : « Nous, souris, avons accouché d'une montagne... ! »

Cette montagne, c'est, naturellement, le fameux plan qui consiste à faire d'Arras une manière de figure géométrique.

Mais, il faut croire que les paroles du sympathique vice-président de la sous-commission des travaux publics s'adressaient plutôt à la presse qu'au conseil ; car, sitôt ouverte la discussion, il semble bien lâcher lui-même le plan que son intrépide protagoniste, M. V. Leroy, secrétaire-rapporteur, fut presque seul à défendre contre les furieux assauts de M. le Maire...

« Ah ! l'alignement... ! avait déclaré tout de suite M. Blondel, alignez, alignez.. ça ne m'intéresse pas ! »

Et, enfilant son pardessus, il était parti avec quelques collègues.

M. Leroy démontrait la nécessité d'adopter les chiffres des Ponts et Chaussées pour l'artère principale ; — 14 mètres sans tramway, 17 avec tramway — car, affirmait-il, « les décisions de cette administration sont irrévocables ».

fin de l'article page suivante

Cet article présente les travaux de la commission qui aboutiront au premier plan d'alignement de 1919. Nous présentons la section La Cité qui révèle des projets de percement de rues

Le Lion d'Arras, 18 octobre 1917